



BULLETIN MUNICIPAL DES MOIS D'OCTOBRE ET NOVEMBRE 2008

Buffignécourtoises, buffignécourtois,

Déjà sept mois que la nouvelle équipe municipale est en service et vous n'avez toujours pas de nouvelles de cette dernière. Il est vrai que nous avons beaucoup plus de temps pour écrire quand nous étions dans l'opposition....quoiqu'il en soit nous allons essayer de produire un bulletin tous les deux mois pour vous tenir au courant de ce qui se passe dans la commune.... Bien évidemment vous avez tout loisir de venir en mairie le mercredi de 8h00 à 12h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 et le samedi de 11h00 à 12h00 pour consulter le registre des délibérations, les mandatements, les budgets etc... etc.... et poser toutes les questions que vous voudrez. Nous y répondrons dans la mesure de nos moyens et dans les limites autorisées par la loi ce qui évitera rumeurs et fausses informations.

En vous présentant les titulaires des différentes commissions nous vous en donnerons les dernières nouvelles...

CEG Faverney :

DUCHET Christel
BERNARD Alexandra

Le syndicat du CEG de Faverney apporte annuellement un budget supplémentaire de 30.000€ surtout utilisé pour les voyages, sorties des élèves et activités extrascolaires en général. Le syndicat a été reconduit cette année. Suite à la demande du maire de Saint Rémy le système de cotisation des 18 villages membres a été changé. La commune Saint Rémy versait en effet à elle seule, 12.000€ de ce budget !! Pour ce qui est de Buffignécourt, après révision du système de cotisation, nous passons de 380€ à 480€ par an pour trois élèves. Les cotisations seront dorénavant révisées tous les ans et dépendront entre autre du nombre d'élèves scolarisés, du nombre d'habitants et de la richesse du village (?).

Communauté de communes « La Saône Jolie »:

DUCHET Christel
POTHIER Jacqueline
INVERNIZZI Fabrice

Nous devons encore 30.000€ d'indemnités compensatrices pour les années 2007 et 2008 et la dernière tranche des travaux de la mairie qui est de 6.600€. Les indemnités compensatrices sont versées à la Com'com pour le petit entretien des routes de la commune dont elle a la charge (route de Baulay, rue du champs Thierry, rue du château, rue du four, rue du mont, rue de l'église et route de Contréglise) les trottoirs de ces rues, les fossés, la signalétique du village, les places publiques, les mobiliers urbains.....La compétence sur les voies publiques fait partie des **compétences obligatoires** de la Com'com. Nous ne pouvons donc pas y échapper puisque nous sommes adhérents de « La Saône Jolie ». Cet argent est donc destiné, quand il aura été payé, à revenir dans la commune sous forme de travaux et d'embellissement.

Nous ne pourrons envisager de quitter cette communauté de communes que quand la dette sera réglée. Nous ne pourrons quitter la communauté de communes que pour entrer dans une autre communauté de communes.....

Syndicat Maternelle Amance :

PETRIGNET Laetitia
POTHIER Jacqueline

Les frais de maternelle ont été pour l'année scolaire 2007-2008 de 4280€ pour 4 enfants scolarisés (1070€ par enfant). Ces frais sont élevés par rapport à ceux du collège car une maternelle demande beaucoup plus de personnel d'encadrement et de matériel sécuritaire. Tous les retards de paiements des années précédentes ont été rattrapésnous sommes à jour de nos cotisations. Nous avons pour l'année scolaire 2008-2009, 5 enfants scolarisés en maternelle.

Syndicat des eaux de Baulay :

POTHIER Jérôme
BERNARD Frédéric

La redevance sur l'eau a beaucoup augmenté ces derniers temps en prévision de la construction d'une nouvelle station de pompage. D'autre part une nouvelle taxe a été créée cette année par le gouvernement c'est la taxe de modernisation des réseaux de collecte. Elle est basée sur la consommation d'eau par habitant et est cette année de 0,026€ par m³ d'eau consommée (elle passe dès 2009 à 0,052€/m³). Cette redevance sera rajoutée à votre taxe d'assainissement. Pour ce qui est de la taxe d'assainissement nous avons un passif de 6000€. Le montant à collecter en 2008 pour la taxe d'assainissement est de 8700€. La partie restante pour les habitants, après une subvention de 4100€ de la commune, est de **4600€**. La taxe d'assainissement sera donc importante cette année....mais devrait retomber à 2800€ l'année prochaine. Au cours du conseil municipal du 06/11/2008 la majorité des conseillers a voté, comme mode de calcul de la taxe, la totalité de la somme due divisée par le nombre de compteurs ce qui représente une taxe de 65€ pour chaque compteur.

SICTOM : PETRIGNET Laetitia

Référent canicule: HECHT Chantal

Correspondant Défense : MARGUIER Ludovic

Correspondant Pandémie grippale : PERRIN Louis

Commission Fêtes et Cérémonies : POTHIER Jérôme
PERRIN Benoît
POTHIER Jacqueline

Cette année le budget Fêtes et cérémonies a été réduit à sa plus simple expression : 200€. Il reste encore 140€ sur ce budget ...un magnifique bouquet de fleurs a été offert de la part de la commune à Mr et Mme Mordain lors de leur mariage le 20 septembre cela faisait bien longtemps que des fleurs n'avait pas été offertes à des « vivants » n'étant jusqu'à présent réservées qu'aux monuments aux morts. Il a été précisé en conseil municipal que la fête de Noël pour les enfants serait subventionnée par l'association « comité des fêtes de Buffignécourt ».

Commission Bois : POTHIER Michel
PERRIN Louis
PETRIGNET Jean-Claude

Les parcelles 12, 13,26A ont été mises en vente au mois de juin 2008. Elles ont rapporté 27000€. Une somme de 55.000€ a été inscrite cette année au budget pour les ventes de bois. Les parcelles 21R et 22R dont une est une coupe rase devaient être vendues au mois d'octobre. Le prix plancher (prix sous lequel nous ne vendons pas) de 40.000€ n'a pas été atteint lors de cette vente et la meilleure offre par la CGSM est de 36.025€. Nous avons appris très récemment que la CGSM ne soutenait pas son offre et que l'offre suivante était de 33.000€....

Commission Entretien :

MARGUIER Ludovic
PETRIGNET Jean-Claude
SALADIN Béat
PETRIGNET Sébastien

Ces personnes aident Didier dans l'entretien des bâtiments et des propriétés communales, en faisant partie de cette commission ils sont aussi couvert par l'assurance de la mairie en cas d'incident.

Le lagunage a été remis en service il y a quelques mois déjà. Nous remercions Mrs Mourot Ernest, Pothier Michel et Petrignet Jean-Claude pour l'accomplissement de cette tâche. **Nous demandons d'ailleurs aux habitantes du village de ne pas mettre de serviettes périodiques, tampons, lingettes et autres produits dérivés dans leurs toilettes.** Une grille a été posée en début de lagunage et ses produits bouchent ladite grille.

Le toit de la cabane de l'arrêt de bus a été refait avec les moyens du bord grâce à Didier et Sébastien et au don de matériau de Mr Suchet Joël. Merci pour les élèves.

Nous remercions aussi Mr Raison Guy pour avoir fait quelques travaux électriques indispensables dans l'église.

Nous sommes au bout de la liste des différentes commissions de la commune et des dernières nouvelles qui s'y rattachent. Nous allons maintenant vous rappeler les différents conseils municipaux qui ont eu lieu et ce qui y a été décidé. Nous ne parlerons pas de celui du 23 mars concernant l'installation du nouveau conseil municipal qui semble déjà si loin.....

Conseil du 7 mai 2008 :

- Prix de la concession fixé à 23€ (2m2 c'est à dire 2m*1m)
- Devis de travaux ONF 5609€ H.T (la plus grande partie de cette facture est consacrée à la remise en état de la parcelle 14 : les travaux seront réalisés au printemps 2009)
- Assiette des coupes de bois 2008 : parcelles 12 ; 13; 21R ; 22R; 26A

Conseil du 12 juin 2008 :

- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1ere classe.
- Titularisation d'Isabelle MASSON au poste précédemment créé.
- Attribution de 15 points supplémentaires accordés à la secrétaire de mairie. Ces points sont accordés au adjoint administratif qui ont un spécialité : le secrétariat de mairie en est une.

Conseil du 30 juin 2008 :

- Emprunt de 50.000€ sur 15 ans à 5,10% d'intérêts pour le règlement de la dette.

Conseil du 18 septembre 2008 :

- Assiettes des coupes 2009 : parcelles 5J, 7J, 8J, 21J, 23J, 32J, 33J, 27,30.

Conseil du 6 novembre 2008 :

- Décision modificative du budget communal de 15.000€ en plus dû à un emprunt de 50.000€ au lieu de 35.000€ plus décision modificative en recette et en dépense pour la taxe de l'agence de l'eau pour montant de 216,33€.

- Assurance des personnels titulaires chez Dexia à compter du 1^{er} janvier cela représente 260€ en 2009 à ajouter au budget communal.
- Approbation des changements de statuts et de la méthode de facturation pour le syndicat du collège de Favorney.
- Approbation du mode de facturation et du montant de la taxe d'assainissement pour l'année 2008.
- Questions diverses :
 - plusieurs conseillers ont demandé que soit fait, dans un premier temps, un courrier aux propriétaires de chiens « errants » ainsi qu'aux propriétaires de trop nombreux chats afin qu'ils remédient à ces situations difficiles pour leurs voisins. Les nuisances sonores de certains animaux ont aussi été évoquées.....
 - La vente des bois a été longuement discutée et nous avons décidé à l'unanimité que nous ne braderions pas le bois. L'estimation des coupes 21R et 22R étant de 37.300€ nous ne le céderont pas à moins de 36.000€ autrement nous attendrons l'année prochaine pour vendre...
 - Le Noël des enfants devrait avoir lieu le samedi 20 décembre dans la salle des fêtes du village. Ceci vous sera confirmé par Mr Invernizzi, président de l'association qui prend en charge cet événement.
 - A compter du mercredi 02 décembre la salle des fêtes sera ouverte le mercredi après-midi pour que les enfants puissent faire des décorations de Noël. Toutes matières premières : papiers de couleur, papier crépons, peintures, boules, guirlandes, idées ainsi que quelques volontaires seraient les bienvenus.
 - Les guirlandes de rues publiques étant exclues pour cette année (faute de budget) nous allons essayer d'installer un grand sapin décoré au niveau de l'arrêt de bus.

Pour faire des économies de papier et d'encre nous demandons à toutes les familles disposant d'un accès Internet de nous envoyer leur adresse email afin que les futures publications et autres communications puissent leur être envoyées sous forme électronique. Votre adresse est à envoyer à : Mairie.buffignecourt@wanadoo.fr

Merci d'avance et à bientôt